



# Plan de cohésion sociale et Éducation permanente : des renforcements possibles



### Avant-propos

Depuis trois ans, le Cefoc collabore avec la Cellule de Cohésion sociale pour la commune d’Ottignies-Louvain-la-Neuve, notamment dans le quartier de logements publics de la Chapelle aux Sabots. Des projets de formation en Éducation permanente y sont menés. Le partenariat, dans la durée, apparaît comme un atout. Étienne Scorier est chargé de projet au sein de la Cellule. Véronique Herman l’interroge.



Le Cefoc (Centre de formation Cardijn) est une association d’Éducation permanente qui organise chaque année une cinquantaine de groupes de formation en Belgique. Ces groupes rassemblent des personnes issues ou solidaires des milieux populaires. Les différentes formations proposées visent à s’interroger sur le sens de la vie, à réfléchir à comment vivre ensemble de manière citoyenne, en agissant dans le sens d’une société plus démocratique et plus solidaire.

Dans le prolongement de ses activités de formation, le Cefoc publie chaque année de courts textes d’analyse et une étude. Les thématiques abordées trouvent leur source dans les réflexions mises sur la table par les participants aux formations. Les textes sont destinés aux acteurs du monde associatif et à tout citoyen à la recherche d’outils de compréhension de la société susceptibles de favoriser l’émancipation et la mobilisation individuelles et collectives.

## Introduction

Dans un contexte avéré de pauvreté et d'exclusion croissantes en Wallonie<sup>1</sup>, le Plan de cohésion sociale (PCS), organisé à l'échelle locale, permet de coordonner et de développer des initiatives au sein des communes, avec l'objectif que chaque personne puisse y vivre dignement. Régi par un décret de 2008, revu en 2018, le PCS s'efforce de promouvoir l'exercice de six droits fondamentaux de compétence régionale : droit au logement, à la mobilité, à un revenu digne, à la santé, à la formation, à un épanouissement culturel et social.

Le Plan de cohésion sociale se décline en actions coordonnées au sein de quatre axes.



1 Voir à cet égard l'étude prospective publiée par l'IWEPS : *Pauvreté, précarité et exclusion socio-économique en Wallonie : quels futurs possibles ?*, octobre 2018. « En 2013, un article, publié par l'IWEPS, dresse un tableau sans appel : la Wallonie occupe avec Bruxelles, et à l'inverse de la Flandre, le bas du classement des régions d'Europe en termes de taux de pauvreté. [...] Outre la détresse pécuniaire, c'est l'accès aux droits fondamentaux qui semble également poser problème. Les inégalités sont fortes en termes de réussite scolaire, d'accès au logement, à l'énergie, aux activités sociales et culturelles. Par ailleurs, les publics concernés semblent de plus en plus nombreux : les locataires, les allochtones, les jeunes adultes, les enfants, les familles monoparentales, les travailleurs précaires... De moins en moins de personnes semblent être à l'abri de basculer dans la pauvreté. En 2017, la situation ne semble pas s'être améliorée : le taux de risque de pauvreté est de 19,4%, et 7,8% des Wallons vivent dans un ménage en situation de déprivation matérielle sévère. »

Concrètement, la promotion des droits passe par le développement social des quartiers et la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité au sens large. Dans chaque commune concernée, le Plan se construit à partir d'indicateurs synthétiques d'accès aux droits fondamentaux (ISADF)<sup>2</sup> et d'un diagnostic de cohésion sociale. Ces indicateurs mesurent le niveau de cohésion sociale de chaque commune. Ils donnent ainsi une idée de l'accès de la population aux six droits fondamentaux. Ils indiquent un facteur de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire.

Le diagnostic de cohésion sociale, réalisé par les acteurs locaux, recense quant à lui les initiatives (publiques ou privées) déjà mises en œuvre sur le territoire de la commune mais aussi les attentes de la population et les besoins à rencontrer. Le PCS soutient prioritairement le travail en partenariat en vue de renforcer les complémentarités entre les actions des pouvoirs publics et celles des secteurs associatifs.

Depuis trois ans, le Cefoc collabore avec l'équipe de la Cellule de Cohésion sociale pour la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, notamment dans le quartier de logements publics de la Chapelle aux Sabots. Des projets de formation en Éducation permanente y sont menés. Étienne Scorier est chargé de projet au sein de cette Cellule. Véronique Herman l'interroge.



2 Voir le site de l'IWEPS : [www.iweps.be/indicateur-statistique/indicateur-synthetic-daces-aux-droits-fondamentaux-isadf-2018./](http://www.iweps.be/indicateur-statistique/indicateur-synthetic-daces-aux-droits-fondamentaux-isadf-2018/)

***V.H. : Étienne, peux-tu présenter le « Plan de cohésion sociale » tel qu'il est organisé à Ottignies-Louvain-la-Neuve ?***

E.S. : Le Plan de cohésion sociale tel qu'il est prévu par la Région wallonne conçoit l'action comme un « plan » et vise à coordonner les initiatives à l'échelle des communes. Concrètement, cela représente un travail de lien avec les associations, les services, les professionnels... actifs sur le territoire communal, et prioritairement dans les quartiers de logements publics. Les 181 communes qui ont adhéré à ce dispositif reçoivent un important financement régional. Elles peuvent cependant orienter l'action comme elles le souhaitent. Ce qui explique que, d'une commune à l'autre, les philosophies de travail et les modes d'approche sont très différents.

À Ottignies-Louvain-la-Neuve, nous sommes une petite équipe de quatre personnes. Depuis plusieurs années, nous avons mené un travail de « diagnostic communautaire » à l'échelle des sept quartiers sociaux de la Ville. Nous sommes allés à la rencontre des habitants, individuellement ou en petits groupes, avec des méthodes qui ont varié au fil du temps. Nous avons écouté les problématiques qu'ils vivent. Cela va de l'attente de soutien scolaire pour les enfants aux nuisances dans le quartier, en passant par le manque d'infrastructures collectives ou de transports en commun. Nous essayons de mettre en place des réponses avec les habitants ou de soutenir les initiatives qu'ils prennent eux-mêmes. En mettant aussi autour de la table les différents services et associations qui interviennent dans le même quartier pour qu'ils coordonnent leurs actions.

***V.H. : Pour quelle raison, pour quel projet avez-vous pensé à collaborer avec le Cefoc ?***

E.S. : C'est à partir de notre présence dans un des quartiers de logement public de la Ville. Ce quartier est situé à la périphérie de la commune. Parmi les habitants se trouve un groupe important de personnes d'origine maghrébine. Dans la foulée de notre travail communautaire, un collectif d'habitants était en train de mettre en place un comité de quartier et une brocante. Cette belle initiative s'est disloquée brutalement, à

cause d'un conflit interculturel entre des personnes d'origine maghrébine et d'autres que nous appellerons « belgo-belges ». Nous nous retrouvions dans une position difficile pour jouer les intermédiaires entre ces deux groupes. Nous avons donc sollicité Génération Espoir (une association locale active dans le domaine de l'interculturalité) et le Cefoc pour tenter de remettre autour de la table les parties en conflit et pour mener un travail de réflexion avec elles. Une fois le groupe mis en place, il nous a semblé préférable de nous retirer pour que les habitants n'aient pas affaire à une multiplicité d'interlocuteurs, avec des rythmes différents.

***V.H. : Que penses-tu que le travail de ce groupe en partenariat a apporté dans le quartier ?***

E.S. : La démarche a pris beaucoup plus de temps que ce que nous imaginions au départ : cela dure depuis trois ans ! Nous n'avons pas l'habitude d'une telle durée dans les partenariats, notamment en raison d'un turn-over habituel des équipes des associations. Cette stabilité, l'investissement dans le temps permettent de maintenir le contact avec les personnes, de créer la confiance, de multiplier les solutions, les propositions. Le groupe, outre son travail de réflexion, a organisé des ciné-clubs, réfléchi à la problématique des nuisances autour de la plaine de jeux, organisé une marche exploratoire dans le quartier avec les échevins et les services communaux. Il a même invité les candidats aux élections pour leur parler des problématiques du quartier.

***V.H. : Identifies-tu des limites, des manques dans ces démarches menées avec les habitants ?***

E.S. : Malgré tout, le travail reste fragile. Un des partenaires est bien implanté dans la communauté maghrébine. Certains, plutôt « belgo-belges », ont l'impression que l'intervention n'est pas équilibrée, qu'elle fait la part trop belle aux habitants d'origine maghrébine. C'était déjà le cas au point de départ et il est vrai que la maison de quartier, où se déroulent les réunions, reste majoritairement occupée par cette partie de la population. Ce n'est pas facile de pallier à ce déséquilibre. De même, malgré la volonté de trouver des solutions

concrètes aux problèmes relationnels entre générations autour de la plaine du quartier, des tensions subsistent.

***V.H. : Dernièrement, la Cellule de Cohésion sociale a également sollicité le Cefoc pour contribuer à un projet de prévention de la radicalisation violente... Ce n'est pourtant pas sa spécialité !***

E.S. : En effet, la Ville a répondu à un appel à projet de la Région wallonne. Notre manière d'aborder cette difficile problématique de la prévention de la radicalisation violente a ceci de particulier : nous ne souhaitons pas cibler uniquement des profils de jeunes « à risque » ou des lieux spécifiques. Nous souhaitons partir d'acteurs, de travailleurs qui sont déjà sur le terrain et qui sont en contact avec des publics qui pourraient entrer dans des processus de radicalisation violente de toutes sortes. Par exemple, il y a quelques mois, une personne en désaffiliation, bien connue de différents services, s'en est prise violemment en rue au bourgmestre. On peut voir son geste comme relevant de la radicalisation violente. La question est pour nous : comment comprendre ce geste ? Quelle est sa dimension politique ? Quel

processus amène une personne à poser un tel geste ? Quel contexte, quels choix de société engendrent de telles trajectoires ?

Par rapport au public des adultes en désaffiliation, et aux intervenants psychosociaux qui travaillent avec eux, il nous a semblé que l'enjeu de formation était essentiel. Non pas tant pour acquérir des outils nouveaux d'intervention que pour appréhender ensemble le territoire sur lequel leur action se déroule. Analyser ensemble les enjeux et coordonner les actions, c'est cela la mission d'un plan de cohésion sociale. Faire évoluer un tissu local, agir différemment ensemble.

*Pour cela, le partenariat, dans une certaine durée, avec une association d'Éducation permanente est un atout.*



Véronique Herman,  
Formatrice permanente au Cefoc

## Pour aller plus loin

Philippe PIERSON, *La cohésion sociale, un bon plan ?*, analyses 7 et 12, Namur, Cefoc, 2010.

*Partie 1 : « La cohésion sociale » : pour quelles priorités ?*

*Partie 2 : Le PCS : nouveau défi pour travailleurs sociaux ?*

*Pour améliorer la qualité de vie à la Chapelle aux sabots, Vers l'Avenir, 22 juin 2018.*

